

■ **Visavi Conseil Sàrl**, à Aubonne, place du Marché 11.
Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 14 juin 2004.
But: commerce de marchandises dans le domaine de l'optique et de l'ophtalmologie et prestations de service dans ce domaine. Capital social entièrement libéré: CHF 50'000. Apport en nature/reprise de biens selon contrat du 14 juin 2004: ordinateurs et véhicule pour CHF 25'105.85, acceptés pour ce prix, dont CHF 25'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 105.85 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés-gérants avec signature individuelle: Jaquier Stéphane, de Prezvers-Siviriez, à Wettswil am Albis, avec une part de CHF 3'000, et Lecocq Martial, de France, à Thoiry (France), avec une part de CHF 47'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 6294 du 18.06.2004
(02327994 / CH-550.1.040.044-2)